

FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

**20ème 6 Heures d'Endurance
Tout Terrain du PAYS BASQUE
19 et 20 mai 2007**

CHAMPIONNAT DE FRANCE
D'ENDURANCE TOUT TERRAIN



Règlement Particulier

ASA COTE BASQUE
BP 406 - 64104 BAYONNE CEDEX
Tél / Fax : 05.59.74.18.34
asa.cote-basque@wanadoo.fr

ECURIE ST PEE PROMOTION SPORT AUTO
Maison Lapurdi – 64310 SARE
Tèl : 05.59.54.21.00 – Fax : 05.59.47.50.48
beola.j@wanadoo.fr

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète et précise le règlement des endurance tout terrain.

PROGRAMME - HORAIRES :

- Parution du règlement et ouverture des engagements : lundi 2 avril 2007 à 8h00.
- Clôture des engagements : vendredi 11 mai 2007 à minuit.
- Vérifications des documents et des voitures au circuit de Kantia : samedi 19 mai 2007 de 8h à 11h.
- 1ère réunion du collège des commissaires sportifs au PC au circuit de Kantia : samedi 19 mai 2007 à 11h15.
- Publication des équipages admis au départ au PC et dans le parc concurrent du circuit de Kantia: samedi 19 mai à 11h30.
- Briefing devant le PC, samedi 19 mai 2007 à 13 h30.
- Essais : - 1^{ère} séance : de 14h00 à 15h30 essais libres.
 - 2^{ème} séance : de 16h30 à 18h00 essais qualificatifs par ordre de numéro. A l'issue de leur(s) essai(s) chronométré(s), les voitures seront placées sous le régime de parc fermé, et ce jusqu'à la fin de la séance d'essais qualificatifs. Chaque équipage sera libre de sélectionner le ou les pilote(s) qui participera(ont) à la séance d'essais qualificatifs qui permettra d'établir la grille de départ.
- A l'issue de la séance d'essais qualificatifs parc ouvert.
- Au maximum à 20h , les voitures devront être conduites au parc fermé.
- Dimanche 20 mai 2007, ouverture du parc fermé à 8h15.
- Ouverture de la piste à 9h15 pour mise en pré grille.
- Fermeture du parc concurrent à 9h30.
- Départ de la course à 10h00, **départ arrêté pour une course unique de 6 heures.** A l'issue des 3h00 de course, un classement provisoire sera établi.
- Parc fermé à la fin de la course. Ouverture du parc 30 minutes après l'affichage des résultats.
- Publication des résultats au PC : dimanche 20 mai 2007 à 18h00.
- Remise des prix sur le site à 18h30.

Article 1p - ORGANISATION :

L'ASA Côte Basque organise les 19 et 20 mai 2007 en qualité d'organisateur administratif, avec le concours de l'Ecurie Saint Pée Promotion Sport Auto, organisateur technique de la course d'endurance tout terrain dénommée :

6 HEURES D'ENDURANCE TOUT TERRAIN DU PAYS BASQUE A SAINT PEE SUR NIVELLE

Le présent règlement a été **enregistré** par la FFSA, permis d'organiser : **n°: 89.**

Comité d'organisation : Président : Jean BEOLA

Membres : Alain ZUBIETA, Eric ESTECORENA, Isabelle ENDARA, Jean ENDARA, Philippe DUBOY, Mylène GALAN Patrick GALAN

Adresse : ECURIE ST PEE PROMOTION SPORT AUTO – Maison Lapurdi – 64310 SARE

Tél : 05.59.54.21.00 et 06.20.66.05.75 Fax : 05.59.47.50.48 e.mail : beola.j@wanadoo.fr

Permanence pendant la course : tél : 06.20.66.05.75 et 06.14.46.92.81.

1.1p. Officiels :

			N° Licence / ASA
<u>Observateur désigné par la FFSA :</u>	M.	Philippe CHOLET	7649 / 1003
<u>Président du collège:</u>	M.	Gérard BOURDET	9712 / 1003
<u>Commissaires sportifs:</u>	Mme	Marielle VAILLES	7644 / 1003
	Mme	Elisabeth PERROT	6564 / 1504
<u>Directeur de course:</u>	M.	Roger SOULAT	4025 / 1504
<u>Directeurs de course adjoints:</u>	Mr	Gilbert LUCAS	12948 / 1422
	M.	José PERROT	6570 / 1504
<u>Médecin Chef :</u>	Dr	Mokni TARAK	
<u>Commissaire technique responsable FFSA :</u>	M.	Serge LARQUEY	8454 / 1006
<u>Commissaires techniques :</u>	M.	Alain LOUIS	15760 / 1010
	M.	Michel FANGOUSE	6939 / 1003
<u>Chronométrateur responsable:</u>	M.	J. Marie SAINT JEAN	1054 / 1003
<u>Chargé des relations concurrents:</u>	M.	Alain BALUTO	5998 / 1013
	Mme	Christine DABADIE	7679 / 1003
<u>Chargée des relations avec la presse:</u>	M.	Jean BEOLA	

1.2p. Eligibilité :

La course compte pour:

- Le Championnat de France d'Endurance Tout Terrain,
- Le Trophée des pilotes de voitures Tout Terrain de série,
- Le Championnat d'Endurance Tout Terrain du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine,
- Le Challenge des commissaires Tout Terrain du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine.

1.3p. Vérifications :

Les équipages engagés recevront avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu au circuit de Kantia le samedi 21 mai 2007 de 8h à 11h.

Les vérifications finales seront effectuées au Garage AYLIES – 54, avenue d'Espagne - 64600 ANGLET.

Taux de main d'œuvre: 45 Euros TTC.

Article 3p.- CONCURRENTS ET PILOTES :

3.1p. Demandes d'Engagement - Inscriptions :

3.1.1p. Coéquipier : Cette course est autorisée avec coéquipier.

3.1.5p. Tout concurrent qui désire participer aux 6 heures d'Endurance Tout Terrain du Pays Basque doit adresser à l'adresse indiquée dans l'article 1p (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant le vendredi 11 mai 2007 minuit.

3.1.10p. Le nombre des engagés est fixé à 60 voitures maximum.

3.1.11.1p. Les droits d'engagement (comprenant fourniture des transpondeurs et arrosage de la piste) sont fixés à :

a) : Avec la publicité facultative des organisateurs : **500 Euros**

b) : Sans la publicité facultative des organisateurs : **1000 Euros**

c) : Pour les équipages licenciés de l'ASA Côte Basque : **450 Euros**

3.1.12p. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement

Article 4p.- VOITURES ET EQUIPEMENTS :

4.2.1p. Pneumatiques :

Conforme au règlement technique Tout Terrain FFSA.

4.2.3p. Limitation de changements de pièces :

Conforme au règlement technique Tout Terrain FFSA.

Article 5p.- PUBLICITE :

La publicité (obligatoire et facultative) sera communiquée par un additif au présent règlement particulier.

Article 6p.- SITES ET INFRASTRUCTURES :

6.1p. Description :

La course d'endurance Tout Terrain des 20^{ème} 6 heures d'Endurance Tout Terrain du Pays Basque se déroule sur un circuit conforme aux critères d'approbation des circuits tout terrain d'une longueur de 4,3 km.

Accès par la D 255 reliant Saint Pée sur Nivelle à Biarritz.

Article 8p.- PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS :

Conforme à la réglementation générale de la FFSA.

Article 10p.-PRIX - COUPES :

Prix en nature attribué à chaque équipage classé

COUPES : Une équipe de commissaires sera récompensée par une coupe.

REMISE DES PRIX : Elle se déroulera le 20 mai 2007 à 18h30 sous le chapiteau sur le site de KANTIA.